

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°71 - Décembre 2011

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité- ex-MNE)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito :

Salah Hamouri enfin libre

Salah Hamouri est libéré le dimanche 18 décembre à 21 h à Jérusalem. Les autorités israéliennes prétendaient ne le faire que le 12 mars 2012. L'arbitraire, comme le mépris des droits fondamentaux qui permet à un pays, en toute impunité d'emprisonner, hommes, femmes, enfants est mis en échec. L'élan mobilisateur pour sa libération a conduit à ce qu'il puisse enfin rejoindre les siens à Jérusalem. C'est une joie immense pour tous les soutiens du peuple palestinien et plus généralement pour ceux qui sont attachés aux Droits de l'Homme et du Citoyen, en France et dans le Monde.

Dans la mobilisation le peuple du Nord-Pas de Calais est tout particulièrement présent. Le comité régional pour sa libération, constitué en 2008, co-présidé par Jean-Claude Dulieu du MRAP et Gérard Minet de la LDH, s'est constamment enrichi de nouvelles personnalités comme de citoyens attachés à la défense des Droits. Si notamment le peuple de Lille, de Seclin, de la côte, et récemment de Lens et Sin le Noble, au cœur du Bassin Minier, signe les actions les plus marquantes, trois villes symbolisent cette mobilisation et le rassemblement pluraliste pour la liberté de Salah: Arras, Douai et Grenay. Arras parce que son festival du livre d'expression populaire et de critique sociale, le 1er mai, fait de Salah Hamouri son invité d'honneur. Douai parce que son maire, Jacques Vernier, accueille Denise, sa mère, à l'Hôtel de Ville et écrit une lettre remarquable à Sarkozy pour la libération de Salah, et que son député rencontre Salah dans sa prison. Grenay, cité minière, fait de Salah Hamouri son citoyen d'honneur. L'on saluera les élus particulièrement actifs : Marie Christine Blandin, Michelle Demessine, Jean-Jacques Candelier et Marc Dolez.

Il appartiendra à Salah, à sa famille, sa mère en parle aujourd'hui à France info qui a enfin consenti à l'interviewer, de participer à une campagne de remerciements et de mobilisation de soutien au peuple palestinien, que de nombreux militants appellent de leurs vœux dans la région. L'heure est d'abord au retour parmi les siens et au bonheur des retrouvailles.

Elle est aussi de poursuivre immédiatement la mobilisation de soutien au peuple palestinien. La libération d'une nouvelle vague de prisonniers, ne saurait faire oublier que les arrestations se poursuivent, que les destructions de maisons se multiplient, comme les colonies, et que le blocus de Gaza se perpétue. Le colonialisme israélien est largement déconsidéré dans le monde, et en France, où la levée du drapeau palestinien à l'UNESCO a symbolisé l'aspiration à l'application des droits nationaux du peuple palestinien, il n'en continue pas moins son entreprise. Le rassemblement du 27 décembre à Lille Place Rihour: « Gaza, on n'oublie pas » est là pour prouver que le peuple du Nord est aux côtés du peuple palestinien.

Au nom de l'AFPS Nord-Pas de Calais je souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et mes vœux les meilleurs pour 2012. Amitiés.

Jean-François LAROSIERE, Président de l'AFPS Nord – Pas-de-Calais

Compte rendu du CA du 24 novembre 2011 par Sihem

Présents : Marie-Élise, Annick, Corinne, Mireille, Jean-François, Malika, Sihem, Jean-Pierre, Béatrice, Bernadette et Aurore. Excusé : Sylvie

- **Situation en Palestine** Deux points d'actualité importants :

- La rencontre Mechaal / Abbas au Caire

Elle a pour but de mettre en place un gouvernement d'union nationale. Le Hamas a fait part de son intérêt pour la résistance pacifique et il faut souligner l'importance que revêt l'unité du peuple palestinien dans son combat pour ses droits.

- La contre-révolution dans les pays arabes

BHL a indiqué dans son intervention lors de la convention nationale du CRIF le 20 novembre que la guerre en Libye avait été menée pour défendre les intérêts d'Israël. Il a ainsi précisé que « c'est en tant que juif » qu'il avait « participé à l'aventure politique en Libye » avant d'ajouter, je cite : « j'ai porté en étendard ma fidélité à mon nom et ma fidélité au sionisme et à Israël ».

- **BILAN DES DERNIERES ACTIONS**

- Il faut rester attaché à des actions de masse, à l'exemple de la campagne pour le Bateau qui a réuni associations, syndicats et partis. Il est à noter que Jean-François et Béatrice ont rencontré Majdouline SBAI, vice-présidente de Région chargée des relations internationales. Elle a d'ailleurs commenté la motion votée par le Conseil Régional en juin dernier, portant sur la candidature de la Palestine à l'Onu, elle y voit une évolution et la volonté de travailler avec la Palestine.

- Point sur les actions entreprises avec Mohamed Salem

Il veut faire venir à Dunkerque des responsables d'associations d'aide aux personnes handicapées, avec la plus large représentativité de ce qui se fait à Gaza. Nous devons pour cela prendre contact avec le Conseil Général.

- Mobilisation BDS du 19/11

La mobilisation a été limitée malgré la diffusion de l'information qui a été faite auprès des syndicats et lors de la conférence de Tariq Ramadan. Les actions BDS ont été peu nombreuses au niveau national. Cela reste cependant une façon d'informer les citoyens notamment par le tractage.

Des membres de Génération Palestine ont quant à eux mené une action BDS dans le magasin Sephora d'Euralille, portant sur les produits Ahava issus des colonies de la mer Morte, ils ont eu affaire à des vigiles particulièrement violents et au mécontentement des vendeuses.

Concernant l'aspect Désinvestissement (BDS) et Dexia, le Monde publie une carte des Hôpitaux français ayant souscrits des emprunts toxiques auprès de cette banque et où figurent notamment ceux de Roubaix, d'Arras et de Lens. Peut-être faudrait-il lancer une communication auprès des élus, de ces hôpitaux et de la CUDL très endettée également, en liaison avec les syndicats.

Le journal « la Terre » a publié des articles relatifs aux questions rurales en Palestine notamment sur l'arrachage des oliviers par les Israéliens ainsi qu'un dossier intéressant sur Dexia Israël.

- **Les actions de décembre**

Le 09/12 à Sin le Noble, exposition de Geneviève Carré, salle Mandela

Elle est soutenue par l'AFPS, la ville ainsi que le club de football local et financée par des subventions régionales et municipales. L'invitation est lancée par le groupe local de Douai représenté par Amar Mouetter.

Le 13/12 à Lille, conférence de Nabil El Haggar sur les « Prisonniers Palestiniens » Nous l'organiserons à l'occasion de la semaine de solidarité internationale, Nabil sera alors de retour de Palestine.

Rassemblement Gaza « on n'oublie pas » le 27/12 Grand Place à Lille

Nous commémorons les massacres perpétrés par Israël à Gaza à l'hiver 2008 et exigeons la levée du blocus. Il faudra prévoir une lecture de textes et/ou de poèmes.

- **Les perspectives pour 2012**

- Exposition sur les Bédouins du Neguev

- Rassemblement le samedi 31 mars à l'occasion de la Journée de la Terre, Grand Place à Lille

- Rencontre avec l'Ambassadeur de Palestine en France à organiser en liaison avec la communauté palestinienne du Nord. Il faudra prévoir une réception en Mairie de Lille ou au Conseil Régional. Dans cette optique, nous prenons contact avec le représentant du Fatah en France qui est un de nos adhérents pour qu'il propose à l'Ambassadeur les dates des 6, 7 ou 8 mars pour lesquelles nous disposons de la Halle au sucre.

- **Adhésions/Ré adhésions**

Suite au courrier de relance, Sihem va appeler les adhérents qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion, Jean-François se chargera de ceux de Douai.

• Finances

Nous disposons d'un excédent de 5000 €. Après délibération du CA, nous décidons d'apporter une contribution de 600€ pour répondre à l'appel à dons destinés à couvrir les dépenses du procès intenté par l'AFPS contre Veolia et Alstom concernant la construction du tramway de Jérusalem.

Dexia : Après délibération du CA de l'AFPS 59/62 du jeudi 24/11/2011, et dans la poursuite de nos actions BDS, notre groupe local verse une contribution de 600 € à l'AFPS pour le procès en appel de celle-ci contre Alstom, Alstom transport et Veolia transport - *Mireille, trésorière*

Vous trouvez ci-dessous un communiqué concernant le groupe bancaire Dexia impliqué dans la colonisation israélienne en Cisjordanie. Le CA de l'association a décidé le mois dernier de poursuivre une campagne de désinvestissement à l'égard de ce groupe. C'est une campagne que nous menons avec nos amis belges de "Intal". Elle s'inscrit dans notre engagement de boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël qui répond à l'appel de la société civile palestinienne de 2005. Des points peuvent être marqués contre les complices de l'entreprise coloniale israélienne.

Cette campagne, que nous avons menée avec une particulière vigueur contre Veolia transports, porte ses fruits. Veolia transports, impliqué dans la construction du tramway colonial de Jérusalem vient d'indiquer début décembre qu'il est à vendre. "Le Monde" du 2 décembre indique à ce sujet que "la perte de quelques contrats urbains a (...) ternit l'image du nouveau groupe en France". Et nous ajouterions: et dans le monde. Nombreuses étaient les villes qui avaient refusé de confier leurs transports urbains à un transporteur colonial mis sur le banc des accusés lors de la seconde session du tribunal Russell sur la Palestine en novembre 2010.

La campagne ne s'arrête pas là concernant le groupe Veolia. Veolia environnement, 8ème entreprise du Nord-Pas de Calais, a l'intention de s'emparer de la distribution de l'eau dans la communauté de Bruay. Veolia environnement est impliqué par le rejet des déchets des colonies israéliennes dans la vallée du Jourdain. Nous serons aux côtés de nos amis de Bruay dans leur lutte pour le service public contre un entrepreneur colonial.

Dexia Israël : une banque coloniale à participation française

Dexia est une banque née de la privatisation en 1996 du Crédit local de France, spécialisé dans le prêt aux collectivités territoriales. Il y a eu fusion avec le Crédit Commercial de Belgique. En faillite déjà en 2008 elle avait été renflouée par des interventions étatiques (France, Belgique, Luxembourg). La nouvelle crise bancaire et monétaire en fait une victime d'importance de la crise de la zone euro. La presse a largement rendu compte à son propos des prêts dits toxiques qui plombent les finances des collectivités territoriales avec des intérêts à taux prohibitifs. Lille Métropole est parmi les victimes. Mais l'on trouve aussi des hôpitaux (Roubaix, Lens...). Les élus comme les personnels de santé sont extrêmement inquiets pour l'emploi comme pour la capacité à emprunter de nouveau.

Un règlement est intervenu au mois d'octobre entre les gouvernements intéressés et après discussion au Parlement pour ce qui est de la « solution » du côté français reposant sur de nouvelles interventions publiques via la Banque postale et la Caisse des Dépôts et Consignations. Les avoirs toxiques sont dirigés vers une « bad bank » située en Belgique. Dexia nourrit encore régulièrement l'actualité financière au mois de novembre ne serait-ce que par sa dégringolade en bourse. **Mais curieusement dans le côté « bad » de la banque jamais n'est évoqué Dexia Israël.**

Ce que notamment les militants anticolonialistes belges ont mis en évidence c'est l'implication de Dexia dans la colonisation israélienne en Cisjordanie. Lors de l'Assemblée Générale de Dexia en mai 2009, 2010 et 2011, ils ont montré l'implication du groupe dans la colonisation en Cisjordanie, notamment autour de Naplouse, et dans plus de 40 colonies illégales, et interpellé les dirigeants à ce sujet. Cette implication subsiste malgré les annonces de désengagement. **Dans Dexia Israël il est à relever enfin que directement ou indirectement l'Etat français est impliqué à 25%.**

Cette implication étatique, en liaison avec des entreprises multinationales est une des caractéristiques des groupes français engagés dans la colonisation israélienne. Elle a déjà été relevée concernant Alstom et Veolia pour le tramway de Jérusalem. Elle est claire pour Dexia. D'autres sociétés publiques ne sont pas exclues. Et il y a tout le domaine de la collaboration militaire avec Israël dans laquelle l'Etat est nécessairement engagé. Ainsi cet été est révélé le choix d'équiper l'armée française de drones israéliens. Le côté « désinvestissement » dans les actions de Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël doit mettre en cause les responsabilités publiques dans la colonisation israélienne.

Concernant l'interpellation publique, pour Dexia les actions n'ont pas manqué en ce qui concerne les

municipalités ou les hôpitaux qui lui sont confrontés insistant sur le caractère colonial de la banque. Mais c'est au niveau national qu'il faut surtout attaquer. La discussion au Parlement en octobre s'est faite à un rythme accéléré. Il n'a pas été possible d'amender le texte qui « réglait » la crise de Dexia comme l'envisageait le député du Douaisis Jean-Jacques Candelier. La crise financière est telle que le règlement d'octobre pour Dexia soit vite caduc. La multiplication des décisions israéliennes de nouvelles colonies rend nécessaire une nouvelle initiative y compris parlementaire contre une des entreprises phare de la colonisation. C'est très profondément, au delà du soutien politique, que la France est impliquée aux côtés d'Israël par ses entreprises et l'Etat. Il s'agit de s'y attaquer.

L'AFPS Nord-Pas de Calais, dans le cadre de son soutien à la reconnaissance de la Palestine à l'ONU a lancé un rassemblement à Lille le 19 novembre avec appel au boycott/désinvestissement/sanction contre Israël. Au moment où suite à la demande palestinienne d'admission à l'ONU les colons montrent une hargne et une violence toutes particulières autour de Naplouse, ainsi que le montre très bien une carte diffusée par nos amis luxembourgeois, la lutte contre Dexia banque coloniale correspond particulièrement à l'actualité. Elle sera amenée à se poursuivre y compris jusqu'à Bruxelles ultérieurement comme ce fut le cas en 2009, 2010 et 2011.

AFPS Nord-Pas de Calais Lille le 17 novembre 2011

La Palestine à l'ONU dans les rues de Lille

19 novembre 2011

De 100 à 150 personnes ont participé au rassemblement devant Euralille puis à la manifestation qui les a menées jusque devant la préfecture le 19 novembre à Lille. Elles répondaient à un appel de 18 organisations associatives, syndicales et politiques pour :

- L'arrêt des bombardements israéliens et la levée du blocus de Gaza
- La Palestine à l'ONU en 2011

Cette action s'inscrivait dans le cadre Boycott/Désinvestissement/Sanctions contre Israël.



En fin de manifestation Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais a indiqué :

- La nécessité de se référer à la récente session du Tribunal Russell au Cap. Le crime d'apartheid y a été condamné. Les témoignages, y compris pour les Palestiniens de l'intérieur sont accablants. La prochaine rencontre salle Mandela, autour de l'exposition de Geneviève Caré, « Palestine, murmures », à Sin le Noble est de ce point de vue hautement symbolique
- Les crimes israéliens se poursuivent à Gaza. La solidarité avec Gaza est un impératif.
- La Palestine à l'ONU serait une avancée décisive pour les droits nationaux du peuple palestinien, y compris le droit au retour, la destruction du mur d'apartheid, la levée du blocus, ou la libération des prisonniers. Pas question d'un Etat palestinien au rabais
- Le Boycott/Désinvestissement/Sanction contre Israël est nécessaire surtout quand les dirigeants occidentaux, USA en tête, refusent l'application des droits nationaux du peuple palestinien. En s'abstenant au Conseil de Sécurité la France de Sarkozy se dérobe à ses obligations vis à vis des peuples. C'est à la population de se mobiliser.

Sin le Noble mobilisé pour le peuple palestinien

Vendredi 9 décembre 2011 : Exposition de photos : "Palestine, murmures" de Geneviève Caré

organisée par l'association SIN AFS et par l'AFPS de Douai avec stand AFPS 59/62 et broderies palestiniennes

L'exposition photos de Geneviève Caré : « Palestine, murmures », à Sin le Noble, le vendredi 9 décembre en soirée, a permis un rassemblement de nombreuses forces du Douaisis et de la Région en soutien au peuple palestinien. Une centaine de personnes étaient présente salle Mandela à l'initiative de Sin AFS et du Groupe de Douai de l'Association France Palestine Solidarité Nord-Pas de Calais.

Dans la présentation de sa nouvelle exposition Geneviève Caré a notamment mis en valeur les graffs sur les murs, notamment sur le mur de l'apartheid qui sépare les Palestiniens, dont les auteurs sont l'œuvres des militants internationaux. A noter celui réalisé par le syndicat des enseignants de Naplouse appelant à l'unité entre Hamas et Fatah. Amar Mouetter a souligné la mobilisation sinoise et du groupe de Douai de l'AFPS, dont Paulette Deblocq et Thérèse Pernot, anciens maires de la ville, pour la réussite de cette manifestation de solidarité subventionnée par le fond de participation aux habitants de Sin.



C'est tout un réseau de solidarité au peuple palestinien qui s'est manifesté à cette occasion avec par exemple les pâtisseries confectionnées par les amis de l'association ACLIA. A noter la présence de très nombreux élus, dont le Maire Christian Antem et le député Marc Dolez, et des élus des cités voisines de Dechy, Douai, Waziers...., de sensibilités diverses. Jean-Jacques Candelier député, Jacques Michon et Charles Beauchamp conseillers généraux, étaient excusés.

Dans cette cité populaire, aux traditions de résistance et de lutte, le combat du peuple palestinien, son unité, ont été mis en valeur au moment où l'occupant poursuit son entreprise coloniale et ses massacres tandis qu'un innocent, Salah Hamouri, condamné en toute illégitimité, n'est toujours pas libéré.

Libération de Salah Hamouri

Concernant la libération de Salah Hamouri nous avons choisi de donner dans ce bulletin la parole à Lorraine Finkl qui est adhérente de notre association. Lorraine était jusque l'an dernier étudiante à Lille III; elle a maintenant des responsabilités nationales au Mouvement des Jeunes Communistes de France. Ce mouvement s'est tout particulièrement impliqué pour la libération de Salah Hamouri et a contribué, avec d'autres, au soutien de la jeunesse au peuple palestinien. Lorraine était intervenue à Lille Sud, aux côtés de l'AFPS Nord-Pas de Calais, le 17 novembre dernier. Nous lui avons demandé de reprendre l'intervention qu'elle avait faite ce soir là, qui fait partie des initiatives multiples, dans la région, jusqu'à ces derniers jours, en vue de la libération de Salah qui doit intervenir dimanche 18 décembre.

Jean-François Larosière

Voir aussi : <http://www.nord-palestine.org/2011-12-15Message-Palestine.htm>

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=11549

<http://soutiensalahhamouri.over-blog.com/>

Salah libéré

7 ans, c'est la peine à laquelle Salah Hamouri a été condamné après une arrestation injustifiée. Pourquoi ? Salah est tout simplement passé devant les fenêtres du rabbin Yossef Ovadia, chef spirituel du parti Shass (parti d'extrême droite). Ce geste, plutôt banal dans n'importe quel autre endroit du monde, a été, là-bas, suffisant à le condamner pour « terrorisme ». Salah a été jugé par le tribunal militaire d'Ofa, illégal au regard du droit international, et a été contraint de plaider coupable pour alléger sa peine. Celle-ci devait prendre fin à la fin du mois dernier. Après avoir émis l'idée d'une possible retenue administrative jusqu'en avril 2012, Israël a annoncé hier la libération de Salah dimanche. Netanyahu a fait savoir à Nicolas Sarkozy que de la décision de Yossef Ovadia dépendait la libération de Salah (preuve, s'il en fallait, de la non-existence de la justice en Israël). Sa libération est le résultat de la lutte menée par toutes les organisations constituantes du comité de soutien et dont l'AFPS et la Jeunesse Communiste et le PCF sont membres. Elle a été menée durant les 7 années qui ont constitué sa peine. Le comité de soutien a multiplié les événements et manifestations en soutien au camarade Salah (comme l'établissement par les municipalités communistes de Salah comme citoyen d'honneur). Après avoir interpellé les autorités françaises sur le cas du franco-palestinien (lettre ouverte à Alain Juppé), la JC a rassemblé autour d'elle pour que son cas ne puisse plus être ignoré par le gouvernement de Nicolas Sarkozy (11 organisations de jeunesse ont ainsi signé un appel pour sa libération).

La privation de liberté permet à l'État hébreu de maintenir sous pression la totalité du peuple palestinien. La possibilité pour chacun d'entre eux d'être un jour enfermé à son tour, maintient ds la peur l'ensemble du

peuple palestinien et l'empêche alors de se rassembler pour qu'un jour éclore un État palestinien. C'est pour cela que les principaux chefs des organisations politiques palestiniennes ont également été arrêtés et enfermés par Israël. Empêcher le rassemblement autour d'un chef, c'est empêcher l'émergence d'un mouvement national de libération (Yasser Arafat qui assurait ce rôle de chef de la contestation palestinienne et faisait l'unité autour de lui a ainsi été décrié par Israël et ses alliés. Israël s'est alors ingéniée à salir Arafat pour que la communauté internationale ne puisse pas voir en lui un partenaire crédible). Marwan Barghouti est l'un de ces hommes. Issu du Fatah (parti de Yasser Arafat), il a été jeté en prison quelques semaines après son élection au sein de l'OLP (Organisation de Libération de la Palestine). Il y est enfermé depuis sans espoir de se voir un jour libéré puisqu'il a été condamné à 5 fois la perpétuité... Pourquoi Marwan? Parce que c'est un chef politique populaire avec un programme clair, un programme qui peut mettre le projet d'Israël en échec. Marwan Barghouti était un cas d'autant plus problématique aux yeux d'Israël qu'il défendait l'idée d'un État laïc. Israël n'a, en effet, aucune envie de voir un jour la question du conflit israélo-palestinien dévier vers le constat d'un conflit social. Maintenir l'illusion selon laquelle les israéliens et les palestiniens s'affrontent pour des questions de foi et non des questions territoriales c'est admettre qu'aucune solution ne peut être trouvée et cela justifie alors les exactions israéliennes à l'encontre des palestiniens. C'est comme cela qu'Israël fait perdurer l'idée de guerres préventives, c'est à dire l'idée de guerres obligatoires parce que les États frontaliers d'Israël mettraient en danger sa sécurité (ce qui la dégage de toute responsabilité et lui permet de continuer le processus engagé de colonisation des terres palestiniennes et d'éradication du peuple palestinien).

Lorraine Finkl

AGENDA (Extrait) Plus d'infos sur le site: www.nord-palestine.org/agenda.htm

- **Jeu**di 22 Décembre à 18h à **Paris**, place Vendôme : Rassemblement pour la libération de Georges Abdallah
- **Mardi 27 Décembre**, à 18h30, place Rihour à **Lille** : Rassemblement « **Gaza, on n'oublie pas** » ci-dessous
- **Samedi 17 et dimanche 18 Mars 2012** à la Halle au Drap de **Douai** :
Exposition « Bédouins du Néguev » organisée par l'AFPS 59/62 et l'UJFP

Gaza on n'oublie pas !

Rassemblement à Lille mardi 27 décembre 2011 18 h 30 Place Rihour

La mobilisation de soutien à la flottille de la Liberté II, avec ses deux bateaux français, dont l'ambition était de lever le blocus inhumain et illégal de Gaza, a été exceptionnelle dans le pays et la région Nord-Pas de Calais. La solidarité de masse existe avec le peuple palestinien.

Israël poursuit les bombardements sur Gaza encore soumis à un blocus illégal. Cet Etat poursuit son entreprise coloniale criminelle (persécution et discrimination, assassinats, mur de séparation, destruction de maisons, nouvelles colonies, emprisonnements,...) qui a conduit le Tribunal Russell sur la Palestine, lors de sa troisième session au Cap, à le condamner pour crime d'apartheid. Il accentue son emprise illégitime sur Jérusalem.

Israël refuse l'entrée de la Palestine à l'ONU avec la complicité des USA, de la France et de l'Europe. La mobilisation internationale de soutien au peuple palestinien, qui a remporté une victoire avec son entrée à l'UNESCO doit se poursuivre. Une avancée majeure vers l'application de ses droits nationaux doit se traduire par la Palestine à l'ONU. Un État au rabais ne saurait être toléré.

Cela implique obligatoirement d'en finir avec l'impunité israélienne qui se poursuit en dépit de crimes multiples, dont le massacre qui commence le 27 décembre 2008 à Gaza.

Assez du mépris affiché au droit international ! Assez de négation de la Palestine. Le Boycott / Désinvestissement / Sanctions contre Israël doit se poursuivre et se développer. Le 27 décembre exigez :

- L'arrêt des bombardements et des massacres israéliens
- la levée du blocus de Gaza
- La Palestine à l'ONU

Premiers signataires : AFPS Nord-Pas de Calais, LDH, MRAP, UJFP, Communauté palestinienne du Nord, CSP 59, Collectif Afrique, Mémoire vive, Voie Démocratique, les amis de l'AMDH, Collectif Palestine Côte d'Opale, Union syndicale Solidaires, PCF, Coordination Communiste, Les Alternatifs, GU, NPA, EELV, , PG, PRCF, MJCF,...

Addameer : aloufok.net/spip.php?article6144

"Les prisons israéliennes se remplissent en permanence"

vendredi 16 décembre 2011, par Al Oufoq

Les forces israéliennes d'occupation (FIO) ont arrêté environ 470 Palestiniens depuis le 18 octobre 2011, quand 477 prisonniers politiques palestiniens ont été libérés en échange du soldat israélien capturé Gilad Shalit dans le cadre de la première phase de l'échange de prisonniers conclue entre le gouvernement israélien et le Hamas. Cette vague d'arrestations révèle que l'échange n'a pas modifié la politique d'Israël de détention des Palestiniens ; et a plutôt conduit les prisons israéliennes à se remplir de nouveau avec presque le nombre des Palestiniens qui ont été libérés en octobre. Ces mêmes prisonniers libérés ne sont même pas à l'abri du harcèlement des forces israéliennes qui ont régulièrement opérés des raids sur leur maison et les ont obligé à revoir des membres des services de renseignements israéliens et même un des anciens prisonniers à de nouveau été arrêté.

Les 470 Palestiniens qui ont été arrêtés entre le 18 octobre et le 12 décembre incluent environ 70 enfants et 11 femmes. Les FIO ont continué à employer les méthodes brutales d'arrestation, y compris l'utilisation des forces israéliennes spéciales, généralement connues comme *musta'arabeen*, qui s'habillent comme des civils palestiniens pour effectuer des embuscades et les arrestations des Palestiniens de leurs maisons et lieux de travail. Dans de nombreux cas, les raids communs de l'armée et des services spéciaux se passent après minuit, où les soldats détruisent délibérément l'intérieur des maisons qu'ils fouillent. Des 70 enfants arrêtés pendant cette période, la majorité est du camp de Shuafat à Jérusalem et du camp de Dheisheh à Bethléhem. Dans les deux dernières semaines, 11 enfants ont été arrêtés dans Shuafat et 10 dans Dheisheh. Deux des 11 femmes arrêtées pendant les deux derniers mois sont restées en détention. Une des femmes libérées (dans la 1ère vague) est Isra Salhab, une journaliste qui a passé plus de 20 jours au centre d'interrogatoire de Moskobiyyeh à Jérusalem). Six des femmes ont été arrêtées pendant une manifestation à l'extérieur de la prison de Hasharon, où elles appelaient à la libération des femmes prisonnières non inclus dans la première phase de l'échange de prisonniers. Trois de ces femmes ont été libérées peu de temps après leur arrestation et trois ont été condamnées à l'assignation à domicile.

Les activistes politiques ont été particulièrement visés par les arrestations pendant cette période. Environ 150 arrestations de membres présumés de partis ont été réalisées, incluant particulièrement ceux que réclamait les FIO, actifs au sein du Front Populaire pour la Libération de la Palestine (PFLP), certains ont reçu les actes d'accusation les concernant, tandis que d'autres ont reçu des ordres de détention administratifs. L'IOF a continué à arrêter et à re-

Communiqué de l'association Addameer

Association de soutien aux prisonniers et pour les droits de l'Homme
Ramallah, le 15 décembre 2011 - P. O. Boxe : 17338, Jérusalem

Pétition "Non au terrorisme de l'Etat d'Israël" <http://www.aloufok.net/spip.php?article2>



nouveler les ordres de détention administratifs des membres du Conseil Législatif palestinien (PLC). Deux membres du PLC ont été arrêtés depuis le 18 octobre ainsi que les ordres de détention administratifs de 6 membres PLC ont été renouvelés et un membre du PLC a reçu une sentence de 30 ans. En outre, le 27 octobre, après une grève massive de la faim protestant contre des mesures punitives prises à l'encontre des prisonniers incluant l'utilisation de l'isolement, le Service Israélien des Prisons (IPS) a renouvelé l'ordre d'isolement d'Ahmad Sa'adat pour une année supplémentaire. Au début de décembre, Ahmad Sa'adat est entré dans son 34ème mois consécutif en isolement.

Les FIO ont aussi continué à effectuer des arrestations contre les défenseurs des droits de l'Homme afin de réprimer le mouvement de résistance populaire. Pendant les deux derniers mois, les arrestations des manifestations non-violentes ont touchées presque tous les villages où se déroule manifestation hebdomadaire. Ces arrestations incluent au moins 2 personnes de Bil'in, 3 de Nabi Saleh, 17 de Beit Ummar, 3 d'Al-Ma'asara, 1 de Kufr Qaddum et 2 d'Al-Walajah, avec des arrestations à Jérusalem Est et dans le Sud d'Hebron. En plus de ces arrestations, les FIO ont utilisé une grande violence pour disperser les manifestations, aboutissant à la mort d'un des manifestants, Mustafa Tamimi, 28 ans, le 10 décembre. Mustafa a été mortellement blessé quand il a été frappé par une grenade de gaz lacrymogène à la tête tirée par un soldat israélien le 9 décembre, pendant la manifestation hebdomadaire contre les implantations israéliennes et le Mur d'Annexion dans Nabi Saleh. Les arrestations de défenseurs de droits de l'homme, l'utilisation de violence contre les manifestants désarmés et les menaces à l'encontre des membres des familles d'activistes, sont une violation claire du droit à la liberté d'expression des Palestiniens.

A la lumière de cette vague intense d'arrestations, Addameer est concerné de ce qui arrivera après la conclusion de la deuxième phase de l'échange de prisonnier. L'IPS a annoncé que 550 prisonniers seront libérés dimanche, le 18 décembre. Addameer appelle à la mise en œuvre des droits des prisonniers libérés et presse la communauté internationale, y compris les Nations-Unies et l'Union Européenne, d'intervenir rapidement pour empêcher Israël de continuer à pratiquer la détention brutale et arbitraire.



**Association France Palestine Solidarité
Nord Pas-de-Calais
Comité de soutien au peuple palestinien**

MRES - 23 rue Gosselet
59000 - LILLE

Mail : contact@nord-palestine.org

Site : www.nord-palestine.org

COTISATION ANNEE 2012

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2012.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : **Prénom**

Adresse :

Code Postal : **Commune :**

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail : @

Profession :

Année de naissance :

	<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€

Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€)
et notre lettre électronique d'infos mensuelle.

@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @

- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.

- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €

(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)

- Je verse la somme totale de€**

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.

Bulletin d'adhésion à envoyer à :

AFPS Nord - Pas-de-Calais
MRES - 23, rue Gosselet
59000 - Lille